

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfert, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION
48, rue de la République
MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

Cronstadt et Portsmouth

Quand ils reviendront du port lointain où ils reçoivent en ce moment tant de témoignages d'estime et d'affection, nos marins, tout émus encore de la cordialité russe, vont toucher dans un port anglais, où la reine Victoria, désireuse de donner un témoignage de sympathie à cette France qui lui réserve tous les ans une respectueuse hospitalité, a désiré les passer en revue.

Après Cronstadt, nous aurons Portsmouth. Ah! dame! ce ne sera pas la même chose. Nos bons voisins d'outre-Manche ne s'emballent pas, eux, et nos matelots retrouveront difficilement en leur compagnie les beaux élan de généreuse confiance et de naïf enthousiasme dont on fut si prodigue là-bas, dans ce large estuaire de la Baltique! Ce sera très beau, ce sera très imposant, il y aura beaucoup de vaisseaux de tout rang et de toute force et, pour nous faire honneur assurément, l'amirauté anglaise groupera le plus de cuirassés qu'elle pourra en face des nôtres; mais ce ne sera pas ça!...

Et comment le serait-ce? Voilà-t-il pas qu'au moment précis où l'invitation de la reine parvient à Paris et où M. Ribot la reçoit avec l'attendrissement exprimé qui paraît être le dernier mot de sa diplomatie, le premier ministre de Sa Gracieuse Majesté s'en va dîner chez le lord-maire et s'amuse, au dessert, à faire adhésion complète, quoique hypocrite, à la triple alliance?

Vous ne le croyez pas? Relisez son discours, dont nous avons donné hier un résumé, vous y rencontrerez cette phrase: « Nos alliés sont tous ceux qui désirent maintenir les divisions territoriales actuelles. »

La triple alliance n'a pas d'autre programme, et le marquis de Salisbury le sait bien. Les divisions territoriales actuelles, cela veut dire: l'Alsace et la Lorraine aux Allemands!...

Voilà donc l'Angleterre qui se met à garantir le traité de Francfort! Voilà notre bonne voisine qui, d'une part, s'apprête à recevoir « dans ses ports la flotte de la grande République française », pour nous jeter aux yeux toute la poudre de ses salves d'honneur, et qui, d'autre part, se tourne vers l'empereur d'Allemagne et lui dit: « N'ayez crainte! ces niais de Français viennent me voir comme une amie; mais s'ils s'avisent jamais de vouloir reprendre ce qui est bien à vous (puisque vous le leur avez pris), je serai contre eux, de votre côté. »

Et nous allons à Portsmouth! Et nous nous prétons bonnement à cette comédie!

Et nous avons une chancellerie assez étrangement inspirée pour accepter de transformer en tournée banale faite chez toutes les nations, ce voyage militaire d'une si haute signification accompli chez nos amis du Nord, et pour fourvoyer ensuite dans un port de la quadruple alliance ces braves gens de nos équipages qui, par delà les embrassades russes, avaient rêvé qu'ils reverraient un jour le drapeau tricolore flottant sur tous les clochers français!

Et nous allons sottement fournir à un ministre qui est notre ennemi, dans un pays où le moins gallophobe fait tout de même ses dévotions, chaque

jour, à la colonne de Trafalgar, cette bonne fortune de diminuer aux yeux de ses concitoyens la vraisemblance de l'éventualité qu'ils redoutent le plus: celle de l'entente franco-russe!

Ce retour de notre flotte par Portsmouth, c'est une de ces politesses internationales qui confinent à la bêtise. Nous aurions tenu à détruire nous-mêmes la bonne impression résultant de ce qui vient d'être fait entre Saint-Petersbourg et Paris que nous n'aurions pas agi autrement.

Mais nous avons un ministre des affaires étrangères qui fait de la politique extérieure avec l'unique préoccupation d'être correct, toujours correct, mélancoliquement correct, et qui donne à la France l'allure penchée d'une personne très comme il faut!...

Il chargerait volontiers nos canons avec du cold-cream, si on le laissait faire, et mitraillerait nos ennemis avec des bonbons.

Oh! l'aimable homme, et comme il aurait bien fait dans le ministère de Martignac!

NOS DÉPÊCHES

INFORMATIONS POLITIQUES

CONDOLÉANCES DIPLOMATIQUES
La reine Victoria vient de faire adresser à M. Waddington, ambassadeur de France, par l'intermédiaire de lord Salisbury, une dépêche où elle exprime l'émotion que lui a causé l'accident de Saint-Mandé, sa sympathie pour les parents des victimes et l'espoir que l'état des blessés est satisfaisant.

L'ESCADRE EN ANGLETERRE
Le 19 août, l'escadre française mouillera à Cowes, et l'amiral Gervais dînera le 20 à Osborne chez la reine.

L'EX-EMPEREUR DOM PEDRO
Dom Pedro est allé depuis deux jours à Vichy. Le docteur Motta Maia attribue ce léger malaise à l'abaissement de la température.

CRÉDITS NÉCESSAIRES
Le ministre de la marine a avisé ses collègues du cabinet qu'il déposerait à la rentrée une demande de crédit supplémentaire, afin d'indemniser les états-majors de la division cuirassée du nord des lourdes dépenses de réception qui ont été faites à Copenhague, Stockholm et Cronstadt, et qui ne sont pas en rapport avec leurs émoluments.

A L'AMBASSADE D'ITALIE
Le major Panizzardi, qui vient de remplacer, en qualité d'attaché militaire, le colonel Massone, à l'ambassade d'Italie, est arrivé hier à Paris pour prendre possession de son poste.

L'EXPOSITION A MOSCOU
Le roi de Serbie a visité l'exposition française; il a été reçu par le consul général de France et le commissaire de l'exposition.

NOMINATION DE JUGES DE PAIX
A l'official. — M. Oddoz Mazet, juge de paix à Guillestre, est nommé juge de paix à Bourg-d'Oisans.

M. Eymard, juge de paix à Lagrave, est nommé juge de paix à Guillestre (Hautes-Alpes).

M. Guérin, juge de paix à Bourg-d'Oisans, est nommé juge de paix à Lagrave.

M. Bernard, notaire, est nommé suppléant de juge de paix à Veynes (Hautes-Alpes).

M. Imbert, maire, est nommé suppléant de juge de paix à Voiron.

Il est né dans les montagnes de la Navarre et il a son prix dans la sierra, mais il ne vaut pas celui-ci, répondit Inigo en montrant l'anglais de Pontis.

Le faux comte pâlit et trouva à peine la force d'ajouter une question.

C'est une superbe bête, dit-il d'une voix mal assurée, mais, si je ne me trompe, elle n'est pas née de ce côté-ci des Pyrénées.

Non, seigneur. C'est un cheval anglais et il appartenait à un officier qui a été tué hier.

Cette réponse laconique n'était pas de nature à diminuer les inquiétudes de Coignard, et il se persuada de plus en plus que les Espagnols connaissaient les secrets terribles de la dernière nuit. Il renonça à les interroger et ralentit l'allure de son cheval, afin de se replacer à côté de Rosa.

La jeune femme n'avait pas dû perdre un mot de cette conversation dangereuse, mais son visage ne trahissait aucune des émotions qu'elle devait éprouver; et le faux comte ne pouvait songer à se concerter avec elle au milieu de l'escorte. Il se résigna à attendre une occasion et se condamna de nouveau au silence.

Les voyageurs marchèrent alors pendant plus de trois heures, sans échanger une parole. Le soleil était déjà très haut sur l'horizon quand ils commencèrent à descendre le versant occidental de la sierra. Une immense plaine se déroulait à leurs pieds, jaune poudreuse, semée, de place en place, de maigres oliviers. Au delà, vers le couchant, une chaîne de hautes montagnes fermait l'horizon. Une petite rivière, à bords escarpés, serpentait au milieu de cette plate étendue,

M. Massonnet, maire de Montfaucon, est nommé suppléant de juge de paix à Roynon.

M. Favier, maire de Roche-en-Régnier, est nommé suppléant de juge de paix à Voray (Haut-Rhône).

M. Perrot, suppléant à Villers-Farley (Jura), est nommé suppléant au premier canton de Lyon.

M. Chervet est nommé suppléant de juge de paix à Beaujeu (Rhône).

M. Sachier, maire de Charbonnat-sur-Arroux, est nommé suppléant de juge de paix à Mesvres (Saône-et-Loire).

M. Guillemin, maire, est nommé suppléant de juge de paix à Fuxy (Saône-et-Loire).

M. Loidon, conseiller municipal, est nommé suppléant de juge de paix aux Echelles (Savoie).

FRANCE ET RUSSIE
Une manifestation à Plombières
Epinal, 31 juillet.

La princesse Yourowski, veuve morganatique du czar Alexandre II, a quitté, hier, Plombières, où elle était depuis un mois.

La foule la saluait au départ, et la Société musicale s'est massée dans la cour où elle a joué la Marseillaise.

Quand la princesse a remercié, un immense cri de: Vive la Russie! a retenti.

La princesse, visiblement émue, a répondu: Merci! Vive la France!

Au moment où le train s'est mis en marche, la princesse et ses deux filles, debout aux portières, jetaient des fleurs aux assistants, répondant aux acclamations par les cris de: Vive la France!

Les marins russes à Cherbourg
Cherbourg, 31 juillet.

La population ouvrière de l'arsenal et de la ville organisée, pour dimanche, à midi, un punch populaire qui sera offert à l'Hôtel de Ville aux marins du cuirassé russe l'Amiral Korniloff.

Lundi soir, les sous-officiers de terre et de mer donneront également un punch en l'honneur des équipages russes, grecs et américains.

Les habitants préparent des décorations et des illuminations dans chaque quartier. La musique russe donnera un concert sur la place d'Armes samedi, dimanche et lundi soir.

M. de Morenheim à Caudebec
Caudebec, 31 juillet.

M. le baron de Morenheim, ambassadeur de Russie, M<sup>me</sup> de Morenheim et leur fille sont arrivés.

Ils ont été l'objet d'une réception enthousiaste organisée par M. Delporte qui a souhaité à l'ambassadeur la bienvenue dans les Pyrénées.

L'orchestre a joué devant la foule découverte l'hymne russe aux cris plusieurs fois répétés de: « Vive la Russie! et la Marseillaise aux cris de: « Vive la France! »

L'ambassadeur était très ému. Il a exprimé ses remerciements et parlé de l'amitié qui unit les deux pays.

Il a dit que les échos sympathiques de cette population française se répandaient au-delà des monts.

Le maire, le procureur de la République et le commissaire assistaient à la réception.

L'ESCADRE A CRONSTADT
Saint-Petersbourg, 31 juillet.

La Visite à Moscou
L'amiral Gervais et plusieurs officiers supérieurs de l'escadre partiront mardi pour Moscou. Ils visiteront le Kremlin, l'Exposition de l'Asie centrale et l'Exposition française où la municipalité leur offrira un dîner dans le pavillon impérial.

Un Dîner militaire
Hier, à déjeuner offert par les officiers de l'artillerie, l'amiral Gervais, après avoir porté un toast à l'empereur, l'impératrice et aux grands-ducs Vladimir et Michel Nicolaievitch, a dit:

« — Je bois à la santé de la brillante armée russe et lui souhaite de tout cœur de se couvrir de nouveaux lauriers, si Dieu l'appellait à défendre sa patrie! »

Répondant ensuite au toast de l'amiral Brykine à la marine française, l'amiral Gervais s'est exprimé ainsi:

« Au nom de l'armée et de la marine française, merci! »

L'amiral a dit ce dernier mot en russe. L'enthousiasme des convives était indescriptible.

Et, prenant la direction de la troupe, il se mit à suivre la berge dans le sens du courant. La rivière faisait de nombreux détours et des arbustes touffus avaient poussé sur les berges. On entendait l'eau rouler bruyamment sur les rochers, mais on ne la voyait plus. Un peu plus loin, le terrain s'abaissait en pente douce et de nombreuses traces de pas indiquaient qu'on arrivait sur un chemin fréquenté. On approchait évidemment du gué.

Au moment où les convives se sont séparés, il tombait une pluie torrentielle. L'amiral ayant laissé son imperméable à bord, a endossé, un paletot de général russe, ce qui a soulevé un enthousiasme général.

L'amiral Gervais a dîné à l'ambassade de France. Il regagna continuellement de tous les points de la Russie des lettres particulières lui exprimant les plus profondes sympathies pour la France.

A la Municipalité parisienne
Paris, 31 juillet.

Le président du conseil municipal de Paris a reçu de M. Lichatchew, maire de Saint-Petersbourg, la dépêche suivante:

« Le Conseil municipal de Saint-Petersbourg dans sa séance d'hier, mercredi, à l'Hôtel de Ville, une fête en l'honneur de la division cuirassée du Nord, et porte un chaleureux toast à la prospérité de la France et de son incomparable capitale. »

« Le toast a été acclamé avec enthousiasme aux sons répétés de la Marseillaise. »

« LICHATCHEW, « Maire de Saint-Petersbourg. »

Un fait significatif
Saint-Petersbourg, 31 juillet.

On sait que l'enthousiasme des Russes pour les Français a commencé à se dessiner surtout au banquet du Club de la marine de Cronstadt.

On raconte cependant qu'à ce banquet l'orchestre de la Société impériale russe de musique, composé en majeure partie d'Allemands, qui devait jouer pendant le dîner, a cherché à provoquer un incident.

Les musiciens tudesques menacèrent d'abord de s'en aller si on ne leur servait pas immédiatement à dîner, puis ils refusèrent de biffer la Marseillaise, dont l'exécution fut confiée à un orchestre militaire; enfin, pendant que les marins français et russes chantaient à pleine voix la Marseillaise, nos bons Allemands chantèrent l'hymne national allemand.

Cet incident a passé presque inaperçu, et, après les circonstances qui ont accompagné la visite de l'amiral Gervais, l'enthousiasme des marins, du peuple et des fonctionnaires n'a plus connu de bornes.

A ce même banquet, M. Volkov, conseiller municipal et ancien maire de Cronstadt, s'est écrié, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements:

« La France et la Russie ont un ennemi commun, mais le moment viendra pour elles de le mettre à la raison. »

On remarque beaucoup que l'amiral Gervais rapporte avec la plus grande modestie à la France toutes les paroles flatteuses s'adressant personnellement à lui.

On gôlait aussi beaucoup ses toasts pleins de tact et de bon goût.

Voyant les lettres R. F., il a fait observer qu'elles pouvaient signifier Russie et France.

UN ARTICLE DU «TIMES»
Signification des Fêtes de Cronstadt
Londres, 31 juillet.

Le Times publie le curieux article qui suit:

Il est tout à fait consolant de voir la joie et la bonne humeur avec lesquelles la presse française et l'opinion publique, en France, accueillent les démonstrations significatives qui signalent la présence de l'escadre française à Cronstadt et les expressions de sympathie que ces démonstrations provoquent en Europe.

Aucune conséquence plus heureuse ne pouvait ressortir de l'accueil enthousiaste fait à l'empereur Guillaume II en Angleterre, car il est hors de tout doute que l'acte personnel par lequel Alexandre III a encouragé et presque dirigé l'attitude générale des Russes dans cette circonstance, a été déterminé par ce qui s'est passé à Londres et que, jusque-là, toute démonstration personnelle du czar était demeurée incertaine et à l'état de simple projet, malgré l'assistance qu'on avait mise à son exécution.

Mais Alexandre III a vu, ou bien on lui a fait voir, dans l'accueil fait à l'empereur Guillaume en Angleterre, quelque chose comme une manifestation anti-russe, dirigée presque contre lui-même, et il a été persuadé que le moment était venu de se produire et de donner, à ce qui était demeuré jusque-là une aspiration purement platonique de la part de ceux qui ont conçu, depuis plus de dix ans, l'idée d'une entente franco-russe, un caractère plus tangible.

Et, prenant la direction de la troupe, il se mit à suivre la berge dans le sens du courant. La rivière faisait de nombreux détours et des arbustes touffus avaient poussé sur les berges. On entendait l'eau rouler bruyamment sur les rochers, mais on ne la voyait plus. Un peu plus loin, le terrain s'abaissait en pente douce et de nombreuses traces de pas indiquaient qu'on arrivait sur un chemin fréquenté. On approchait évidemment du gué.

Tout à coup, le guide arrêta brusquement son cheval et écouta attentivement. Un bruit de voix nombreuses montait du ravin et des hennissements répétés annonçaient que le bord de l'eau était déjà occupé par des cavaliers. La prudence commandait de se décaler avant de descendre sur la rive, et l'étudiant en théologie se chargea de ce soin. Il s'avança avec précaution en conduisant avec une adresse infinie son petit cheval navarrais et, arrivé à un endroit où la berge faisait un coude, il se leva sur ses étriers pour savoir à qui on avait affaire.

Il ne resta pas longtemps en observation. Coignard, qui le suivait des yeux, le vit tout à coup faire pirouette sur son cheval et revenir à fond de train sur la petite troupe en criant:

« Les Français! Voici les Français! »

XIV
Pendou

Presque au même instant, un groupe de cavaliers apparut dans le chemin creux qui menait de la rivière à la plaine. Ils venaient évidemment de faire

boire leurs chevaux et ils s'avançaient au pas, riant et causant sans se douter qu'on les observait.

Coignard, qui avait reconnu l'uniforme des hussards français, tourna bride immédiatement et la petite troupe se lança à fond de train dans la direction du village dont on apercevait le clocher. Aussitôt des cris confus et le bruit d'un galop précipité apprirent aux fuyards qu'ils avaient été aperçus et qu'on les poursuivait. Ce fut d'abord une course folle à travers la plaine et, comme les Espagnols avaient une cinquantaine de pas d'avance et qu'ils étaient mieux montés, ils eurent bientôt mis une distance respectable entre eux et les hussards.

Coignard s'était placé à côté de Rosa, mais il avait beaucoup de peine à maintenir son andalou à la vitesse de Zerga, dont les jambes fines et nerveuses semblaient dévorer l'espace.

Les deux amants tenaient la tête et couraient sans s'inquiéter des Espagnols, qui suivaient à des intervalles inégaux, selon la vitesse de leurs montures. La surprise avait été si imprévue et l'action si prompte que le faux comte ne s'était pas encore demandé s'il était sensé de fuir.

En effet, jamais, en aucune circonstance, Alexandre III n'a rien dit, n'a rien fait qui pût prouver que, personnellement, il s'associait aux espoirs d'entente entre les deux nations qui avaient été tentés jusque-là.

La visite de l'exposition française à Moscou était une sorte de politesse obligée. Son abstention d'y paraître aurait été presque offensante et la bonne grâce à laquelle il avait accédé cette visite, ne pouvait avoir aucune signification vraiment caractéristique, malgré toutes les déductions que l'on en a tirées.

Car on sait que aussi longtemps que le czar se tenait à l'écart, toutes les démonstrations faites, de part et d'autre, demeuraient comme je l'ai dit, à l'état de simples desiderata.

Cette fois-ci, la démonstration personnelle du czar change la situation d'une façon absolument incontestable.

Ce n'est pas un traité d'alliance, mais c'est un acte qui devait être indispensablement précédé de toute entente réelle entre les deux nations; c'est la reconnaissance intime à la fois personnelle et impériale de la République, comme gouvernement légal, national, et par conséquent légitime de la France.

Jusque-là cette forme de gouvernement apparaissait à Alexandre III, comme une forme purement révolutionnaire, attentatoire aux droits imprescriptibles de toute monarchie; c'est-à-dire de la seule forme admissible et supportable du gouvernement des nations.

Je ne puis donner une preuve plus éclatante de la réalité de ce sentiment d'Alexandre III, qu'en citant les paroles stupéfiantes, mais absolument textuelles, prononcées par lui à la suite de sa visite à la flotte française et à son dîner impérial auquel les officiers avaient été invités:

« Jamais, a-t-il dit, en propres termes, jamais je n'aurais cru que des marins républicains, que des soldats républicains, puissent avoir une tenue semblable. »

Ce sont là des paroles que tout commentateur affaiblirait, mais qui marquent à quelle distance, il y a peu de temps encore, se trouvait l'autocratie russe et la République française.

Aujourd'hui, un des principaux obstacles, sinon le principal, à une entente, à une alliance éventuelle a disparu. C'est à dire que le czar reconnaît publiquement que la France est en possession d'un gouvernement régulier, avec lequel un accord peut se faire valablement, et qui peut traiter au nom de la nation. L'utilité, la nécessité peut-être d'une telle alliance peut saillir des événements, de même que les événements peuvent la rendre inutile, impossible ou même dangereuse, mais, à cette heure, et en l'état actuel des choses, la France sait qu'elle peut compter sur un allié éventuel.

Mais, en même temps, avec une surprise qui peut étonner, la France constate que cette flotte qui porte ses marins et ses soldats, chaudement accueillie en Russie, on la réclame en Angleterre, en Belgique, en Hollande; on l'accueille avec joie à Constantinople, et, si on l'osait, on l'appellerait, on l'accueillerait d'une façon digne d'elle dans les endroits les plus inattendus, et tout aussi bien qu'on l'a accueillie en Danemark, ce qui a été comme la préface de l'enthousiasme russe.

C'est là où, tout d'abord, je constate avec une joie sincère, l'impression que produit sur l'esprit des Français cette traînée de sympathie qui semble embrasser l'Europe tout entière.

Un des conséquences les plus pénibles, j'ajoute les plus dangereuses de la guerre franco-allemande a été l'effacement considérable, pour ne pas dire la disparition des qualités charmantes qui jusque-là avaient caractérisé la nation française et qui en avaient fait le charme et l'ornement du monde civilisé.

La gaieté, la confiance, l'hospitalité de la France, sa bienveillance envers les étrangers, sa fleur de politesse étaient proverbiales et les hôtes qui y affluaient s'y rendaient avec l'assurance joyeuse avec laquelle on se rend à une fête offerte par un ami.

Tout cela avait subi une altération grave qui ne tenait pas seulement à la forme plus rude de son gouvernement, qui tenait surtout de ce sentiment hypocritique d'après lequel les sympathies de l'Europe s'étaient éloignées d'elle, qu'on les avait reportées sur le vainqueur, qu'elle était isolée, desservie, mal vue en Europe, et qu'elle n'y comptait que des adversaires, pour ne pas dire des ennemis.

Mais voici, heureusement, qu'à la première occasion qui l'arrache visiblement à son isolement, le sourire, si je puis m'ex-

primer ainsi, revient sur ses lèvres, et l'Europe, retrouvant bientôt la grâce française qui avait fait sa conquête, en lui manifestant ses sympathies renaissantes et reconquises, la rendra moins prompte à s'alarmer, à écouter les conseils mauvais et moins disposée à troubler par l'inquiétude propre de son esprit la quiétude universelle.

D'un autre côté, et bien que, pendant des années encore, la Russie ait besoin de se préparer pour regarder de face l'éventualité d'un conflit, il est pourtant démontré aujourd'hui que ce n'est point d'un ciel tranquille qu'elle verrait la France menacer ou inquiéter, encore moins attaquer. Il lui serait difficile, sinon impossible, depuis qu'Alexandre III a encouragé la tendance de son peuple, de demeurer immobile devant une agression dont la France serait l'objet, et cette considération pesera considérablement sur les bras de ceux qui auraient pu rêver à quelque entreprise dirigée contre une France solitaire; et, enfin, du jour où la France est pénétrée d'une quasi-espérance presque fondée de compter parmi les puissances une alliée que susciterait une guerre justement entreprise, il arrivera ce qui arrive toujours aux nations qui ont ou qui croient avoir des alliés; c'est que l'on recule avec frayeur devant la perspective d'une action isolée. Il est presque sans exemple qu'une nation ayant des raisons pour compter sur une action commune ait sacrifié ses alliances ou son alliance, et se soit mise en situation de combattre seule, lorsqu'elle pouvait faire autrement; s'exposant ainsi aux dangers d'une action isolée pour s'affranchir des lenteurs que lui imposait la circonspection de ceux qui auraient dû combattre à ses côtés.

Les Députés Mineurs
Paris, 31 juillet.

Dans sa séance d'aujourd'hui, le conseil d'Etat, statuant au contentieux, a fait la première application de la disposition toute nouvelle introduite dans notre législation par la loi du 8 juillet 1890, sur les députés à la sécurité des ouvriers mineurs et aux termes de laquelle peut être annulée toute élection dans laquelle les candidats élus auraient influencé le vote en promettant de s'immiscer dans des questions ou des revendications étrangères à l'objet de leurs fonctions de député.

En vertu de cette disposition, le conseil d'Etat a annulé la nomination de deux députés mineurs de la circonscription de Moirans, dépendant de la compagnie houillère de Bessèges, qui avaient sollicité les suffrages des électeurs par une profession de foi, contenant des revendications politiques et sociales.

Le conseil d'Etat estime que ces déclarations tombent sous l'application de la loi de 1890, qui restreint rigoureusement le mandat des députés à une mission de surveillance et de contrôle des conditions de sécurité de la mine.

Arabes et Kabyles
La question de l'Algérie devant le Parlement. — Toujours la question indigène. — Il y a fagot et fagot. — Un moyen de colonisation. — Les villages franco-kabyles. — L'opinion d'un colon éclairé. — Un peuple qui étouffe.

Les conclusions du rapport que M. Burdeau vient de déposer devant la commission du budget, relativement au budget de l'Algérie, remettent en discussion toutes les questions qui composent le complexe problème algérien.

L'assimilation et l'utilisation des indigènes est toujours la préoccupation qui domine les esprits, car cette idée est séduisante de faire de nos deux millions et demi d'indigènes, aujourd'hui quantité inerte et presque négative, une quantité active, productive, travaillant avec nous au développement économique de l'Algérie.

Un colon algérien bien placé pour prendre position dans le débat, M. de Cayx de Saint-Aymour, va faire paraître très prochainement un petit volume dont nous avons pu nous procurer les bonnes feuilles et qui, sous le titre Arabes et Kabyles, fixe d'une façon très claire certains points intéressants devant servir de base à la solution cherchée.

L'opinion indigène de l'Algérie est représentée par deux groupes bien distincts séparés par des différences de tout ordre,

comme il n'avait au fond aucune préférence pour la cause des insurgés espagnols, il regretta déjà de les avoir suivis.

Mais il était trop tard pour changer de résolution, et il fallut éviter à tout prix de se laisser prendre après avoir essayé de se sauver.

La grande difficulté était de se diriger heureusement dans cette plaine immense.

L'escadron qui les poursuivait n'était probablement pas seul et on pouvait rencontrer un autre parti de cavalerie.

Le salut dépendait donc beaucoup plus du hasard que de la vitesse des chevaux.

Toutes ces réflexions se pressaient dans la tête de Coignard, et il pensait avec terreur au sort qui attendait Rosa si elle venait à tomber entre les mains des hussards.

La jeune femme galoppait à son côté sans même daigner tourner la tête du côté de l'ennemi.

Pierre, dit-elle d'une voix que n'altérait aucune émotion, si nous sommes pris, jure-moi de me tuer.

Coignard pâlit et ne trouva pas la force de répondre, mais il regarda derrière lui pour la première fois. La distance entre eux et les Français s'était sensiblement accrue. Il était évident qu'on les gagnait de vitesse et que si les chevaux pouvaient tenir cette allure, avant une demi-heure on serait hors de vue.

(A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 1<sup>er</sup> Août (88)

Le Forçat Colonel

PAR Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

La réponse se rapportait au renseignement que Coignard avait surpris pendant la nuit et cette absence de dissimulation chez son interlocuteur était encourageante.

« Dans tous les cas, reprit le comte, il me semble que nous sommes montés de façon à échapper à toute la cavalerie française; si elle ressemble à ces deux lourds dragons qui ont soupé avec nous hier, elle ne doit pas courir bien vite. »

« En plaine, on peut être cerné, répondit brièvement l'étudiant. »

« A propos de nos dragons, reprit Coignard, c'est sans doute pour rejoindre leur brigade qu'ils nous ont quitté si brusquement. »

« C'est probable, dit don Inigo de Calahorra, qui cette fois se chargea de répondre, mais je me demande où ils ont pu se renseigner si exactement. »

« Vous avez là un excellent cheval, dit Coignard, très désireux de changer de conversation. »

caractères ethniques, mode de vivre, caractère propre, institutions sociales.

L'Arabe proprement dit, le descendant des conquérants sémitiques du Maghreb...

EN MINORITÉ

Mais cet indigène, l'Arabe est aujourd'hui en minorité en Algérie, et si, avec lui, il n'y a rien à tenter...

Celui-ci, en effet, est d'origine berbère; il représente donc le croisement de toutes les races aborigènes de l'Algérie...

Il est le plus souvent monogame et sa femme si elle est bonne épouse et bonne mère...

L'ESPRIT DÉMOCRATIQUE

L'esprit démocratique et les institutions municipales ont, chez le Kabyle, un développement remarquable.

On comprend sans peine qu'avec une population semblable, qui constitue d'ailleurs les deux tiers de la population totale indigène...

UNE SOLUTION NOUVELLE

Se basant sur les ressources que nous offrent le caractère et les mœurs des Kabyles, M. Cayx de Saint-Aymour propose...

Cette idée est assurément empreinte de beaucoup de sens pratique et d'une connaissance complète des populations indigènes.

GUERRE ET MARINE

Prochaine promotion. — La prochaine promotion dans l'état-major général de l'armée sera signée le 16 septembre et publiée au Journal Officiel...

La division navale de Cochinchine. — A compter du 23 juillet, la division navale de la Cochinchine est supprimée et remplacée par une station locale...

Le même jour, le contre-amiral Fournier, réintégré dans le cadre et nommé au commandement en chef de la division navale de l'Indo-Chine...

La commission rogatoire a découvert de nouvelles fraudes pouvant amener de nouvelles arrestations.

COLLISION EN MER

Douvres, 31 juillet. Une collision s'est produite hier soir à 11 heures, à 5 milles et demi de Douvres...

Les travaux des élèves seront exposés dans la salle des concerts, à partir de demain dimanche et jours suivants.

Insurrection. — L'administration municipale avait décidé que l'inauguration du nouvel hôtel de ville aurait lieu le 23 août...

entre le vapeur Godmundumy, de Londres, et la goélette Lorma.

Cette dernière a coulé bas; 7 personnes se sont noyées.

ECROULEMENT D'UN TUNNEL

Rodez, 31 juillet. Le tunnel de Cransac a commencé à s'écrouler hier soir, quelques secondes après le passage d'un train de voyageurs.

De nombreux ouvriers ont aussitôt été envoyés.

On procède au changement d'une section de la ligne.

Les trains ne subissent point de retard.

ASSASSINAT D'UN BANQUIER

Quimper, 31 juillet. M. Deliozi, banquier à Pont-l'Abbé et ancien conseiller d'arrondissement, a été tué hier soir, sur la voie publique, d'un coup de fusil qui lui a été tiré à bout portant par un de ses débiteurs, nommé Gauthier, boulangier.

Le meurtrier, chef d'une nombreuse famille, avait été déclaré en faillite et avait dit qu'il se vengerait.

Il a été immédiatement arrêté.

Épilogue du Crime de Courbevoie

Paris, 31 juillet. Aujourd'hui, au début de l'audience, a eu lieu devant la première chambre de la cour d'appel de Paris l'entérinement des lettres de grâce de la veuve Berland.

On sait que par décret du 24 juillet dernier, le président de la République a commué la peine de mort prononcée contre elle par la cour d'assises en celle des travaux forcés à perpétuité.

La condamnée a été amenée à la barre entre deux gendarmes ruraux.

On lui a coupé les cheveux ras dès le lendemain du verdict; aussi avait-elle le crâne entouré d'une méchante dentelle noire et au cou un fichu violet.

Pendant la lecture du décret présidentiel, la veuve Berland, qui était jusque-là restée très calme, s'est crue obligée non pas de pleurer, mais de pleurnicher dans son mouchoir qui ne parvenait pas à se mouiller, mais à la sortie de l'audience, elle a vite reconquis sa tranquillité habituelle.

TROUBLES EN CHINE

San-Francisco, 31 juillet. Un avis de Hong-Kong dit que les derniers troubles dans tout l'empire, créant un impôt sur le sol et affectant le rendement entier de la taxe sur l'opium aux dépenses impériales.

Des désordres ont eu lieu à Haimem-Tsung-Ming.

On craignait que des désordres n'eussent lieu dans le nord, mais de nombreuses canonnnières sont arrivées sur le fleuve Yang-Tse et ont tenu les émeutiers en échec.

La principale cause de ces désordres serait un édit impérial réduisant les garnisons chinoises dans tout l'empire, créant un impôt sur le sol et affectant le rendement entier de la taxe sur l'opium aux dépenses impériales.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres. L'oiseau noir a traversé ce vol de moucheron auquel on a assez justement comparé notre humanité; d'un coup d'aile il en a abattu un bon nombre, d'un coup de bec, il en a avalé d'autres et, comme le temps est au sombre, qu'il pleut et qu'une bouffée de tristesse et d'anxiété se dégage des choses, les mouchérons se sont un instant arrêtés de voler et de joyeux bourdonnement.

Mais ce mot de mort est là qui nous paralyse. C'est pourtant bien peu de chose, lorsqu'on songe avec quelle rapidité s'efface de nos mémoires l'écrasement d'une centaine de braves gens qui ne faisaient, pour le moment, de tort à personne.

Maintenant, on n'en serait pas moins tenu d'apporter un peu de discernement dans l'application du principe, ni d'opérer avec beaucoup de précaution.

Libre Chronique

LA MORT PRATIQUE

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

Il sera très difficile, jusqu'à la fin de cette semaine, de ne pas parler de choses lugubres.

ils faisaient le plus bel ornement, qu'ils aient réussi à s'évader, par exemple, la veille de leur exécution.

Leur long mois d'emprisonnement, les morts entends de près, les belles tirades qu'ils ont pu lire ou entendre les auraient corrigés et les auraient rendus des objets d'édification pour leurs camarades du monde où l'on s'égare? Ils auraient, sans doute aucun, cherché un nouveau coup à faire et l'auraient fait en toute sérénité.

Il nous faut cependant de temps en temps et alors nous les traitons avec toutes sortes d'attentions; nous les détruisons lorsque nous ne pouvons faire autrement; et neuf fois sur dix, nous les logeons et nourissons pour le reste de leurs jours.

Cela coûte fort cher, et c'est tout ce qu'il y a de plus inutile.

Tout cela, faute de nous convaincre qu'il y a deux espèces d'humanité, celle qui est imparfaite, qui est la nôtre, en général, et celle qui est monstrueuse, qui est celle de Doré et de Berland.

La première s'arrange comme elle peut; elle a ses souffrances, ses imperfections, ses lâchetés même; mais enfin, avec elle, il y a de la ressource; on peut s'entendre, et se défendre aussi.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement. Cette humanité-là est un encombrement et un danger.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

Elle n'a pas le crâne fait de même que la première; elle n'a ni les mêmes instincts, ni les mêmes sensations, probablement.

heures, dans une salle de la Mairie dans le but d'organiser une fête à laquelle seraient invités M. le préfet ainsi que MM. les sénateurs, députés et autres notabilités politiques du département de la Loire.

Sauvage. — Hier soir, le nommé Arthur François, âgé de 8 ans, s'amusait dans une barque, lorsqu'il perdit soudain l'équilibre et tomba dans le canal.

François Bruguère, âgé de 25 ans, forgeron chez M. Arbel, n'écouterait que son courage, se précipita à son secours et fut assez heureux pour le sauver.

Tartaras. — Enterrement civil. — L'enterrement civil du citoyen Antoine Darvieux, membre du comité de l'Alliance des républicains, aura lieu demain dimanche, 2 août, à 9 heures du matin.

Le convoi partira du hameau de Mari-gueux où habitait le défunt.

ISÈRE

Grenoble. — Un pigeon voyageur déserteur. M. Arlot, propriétaire à la Batière, a été hier, dans la journée, un pigeon qui s'était rendu dans son gîte.

Sur l'aile de ce pigeon, on a trouvé l'inscription suivante: « Société colombophile de Viagiotri, Parme ».

Arrestations. — La nommée Marie Gammond, âgée de 18 ans, a été arrêtée pour outrages et insultes aux agents.

Le nommé Jean Millera, âgé de 18 ans, né à Saint-Gervais, a été arrêté pour vol d'un accordéon, au préjudice de M. Gravelon, au Champ de foire.

Vienne. — Société philharmonique. — Cette vieille et excellente Société musicale de notre ville prépare, pour le 30 août prochain, une grande fête musicale au Champ de Mars.

Nous profitons de cette circonstance, pour rappeler à tous les amis et amateurs de bonne musique que la Société Philharmonique a créé une tombola dont le but est consacré à l'achat de nouveaux instruments de musique.

Cet appel, nous l'espérons, ne restera pas sans écho.

Fête de Saint-Maurice. — Nous recevons de la commission d'organisation de la fête de Saint-Maurice l'ensemble du programme de la fête fixée au dimanche 23 et lundi 24 août.

Samedi, retraite aux flambeaux. Dimanche et lundi, concerts, lâcher de pigeons, courses de vélocipèdes, lancement d'un ballon, jeux divers, feu d'artifice et bal.

Les divertissements auront lieu sur les principales places du quartier.

Une affluence ultérieure donnera les détails.

Roussillon. — Lâche attendue. — Avant-hier soir, une femme, nommée Philomène D..., a jeté le contenu d'un flacon rempli de vitriol, au visage d'une de ses voisines, Marie Veyre, âgée de 32 ans, avec laquelle elle avait eu une discussion.

L'auteur de cet attentat a été aussitôt arrêté et la blessée dont l'état paraît grave transportée à l'Hôtel-Dieu à Lyon.

DROME

Crest. — Certificat d'études. — Hier et avant-hier ont eu lieu les examens pour le certificat d'études des écoles primaires, sous la présidence de M. Amathieu, inspecteur primaire.

Le mercredi, 31 filles ont été présentées et ont été admises.

Le jeudi, 40 garçons ont été présentés, 26 ont été admis.

Comité de secours. — On sait que pendant la rude période de l'hiver dernier, un comité de secours a été organisé, délivrant des bons pour aller chercher des marchandises chez divers fournisseurs, les dits bons ne sont pas encore tous rentrés.

Le comité fait appel aux fournisseurs, les invitant à passer chez le trésorier du comité afin de se faire payer, et cela jusqu'au 10 août prochain; passé ce délai, les ayants droit n'auront plus rien à réclamer.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Vélo-Club mâconnais. — Dans sa dernière séance, la Société du Vélo-Club mâconnais a décidé qu'une sortie générale serait faite le dimanche 2 août, à Tournus, à l'occasion des courses vélocipédiques données par le Cyclo-Club tournusien.

MM. les membres actifs du Vélo-Club mâconnais présents à cette séance, sont informés que le départ aura lieu du siège social, café du Commerce, où ils sont priés de se rendre, à 7 heures 1/2 du matin.

Ecoles communales. — Les distributions des prix aux élèves des écoles communales de Mâcon, auront lieu: pour les garçons, demain dimanche, 2 août, à 1 heure 1/2 du soir, dans la grande cour du Lycée Lamartine, sous la présidence de M. le préfet de Saône-et-Loire.

Pour les filles, également le dimanche 2 août, dans le même local, à 3 heures du soir, sous la présidence de M. F. Martin, juge honoraire et conseiller municipal.

Taxe du pain. — Le prix du pain de ménage pour la première quinzaine d'août, est fixé à 0,35 centimes le kilo.

APPAIRE DU CHEF DE MUSIQUE

Mâcon, 31 juillet. Cette affaire, qu'on croyait entièrement terminée par le changement du chef de musique, M. Magnan, vient d'avoir un épilogue.

En prévision d'une manifestation possible, le colonel Bidault avait donné l'ordre à M. Magnan de quitter la ville et de partir à huit heures du matin, pendant que le régiment tout entier serait à l'exercice.

M. Magnan avait promis d'exécuter l'ordre de son chef.

Au lieu de partir à huit heures, comme c'était convenu, M. Magnan ne partit pas, et le colonel, vers midi, le recontra.

restation puisqu'il n'avait été témoin d'aucun acte coupable, et qu'il avait vu au contraire maltraiter assez durement le sieur D... et se borna à prendre son nom.

Un commandant pria le gendarme de ne pas faire de procès-verbal pour éviter que l'affaire ne fût connue.

Ces faits ont causé une grande émotion dans la ville. On ne comprend pas qu'en présence des ordres donnés par le colonel, une manifestation pareille ait pu avoir lieu.

Le colonel a d'ailleurs pris immédiatement des mesures de rigueur contre le chef de musique qui rend responsable, en premier lieu, de cette manifestation. Il a été grièvement puni à Marseille pour avoir arrêté M. Magnan, qui en effet, à peine descendu du train, a été invité à suivre deux gendarmes qui l'ont conduit au fort Saint-Nicolas, où il subira une punition disciplinaire de trente jours de prison.

Vienne, 31 juillet.

M. Coche, conseiller municipal, a bien voulu expliquer par l'intermédiaire d'un organe de Lyon, la singulière attitude qu'il a eue samedi lors de la dernière séance du conseil municipal.

M. Coche et ses collègues revendiquent hautement la responsabilité de leurs actes vis-à-vis de l'administration, nous ne leur en ferons pas un reproche, au contraire; il est tout naturel que dans une association, les intéressés participent aux bénéfices comme aux pertes de l'entreprise et lorsqu'arrive la discussion des dividendes, tout le monde doit être sur le pont.

Mais puisque M. Coche, accepte aussi énergiquement la solidarité avec M. Jouffray, nous allons nous permettre de lui poser une question qu'il ne se refusera certainement pas à élucider, car, croyez-le bien, nous cherchons conseil municipal, rien ne se brame dans l'ombre, aucune menée souterraine n'est dirigée contre vous, et autant que vous, nous désirons les améliorations et réformes.

Voici donc ce que nous voulons demander à M. Coche, en faisant absolument toute abstraction de personnalité.

Comment se fait-il que M. le maire de Vienne ait accusé un exécutif de 8,000 fr. après avoir reconnu lui-même que cette somme pouvait être absorbée par des besoins immédiats et surtout que la ville avait de petites dettes folâtres, tels que les 20,000 francs de l'Asile Ch. Reynaud, etc., etc., pour lesquels on paye des annuités sans prévoir les remboursements?

Nous n'avons jamais mis en doute la solvabilité de la ville de Vienne, mais nos capacités financières ne nous ont pas encore permis de comprendre comment une personne qui doit 100,000 francs vient affirmer qu'elle ne doit rien parce qu'elle a 8,000 francs dans son tiroir...

That is the question.

Nous aimons à croire que M. Coche et ses collègues nous fourniront l'explication demandée, notre impartialité et notre honnêteté nous feront un devoir de donner raison à qui de droit.

NOS ÉCHOS

Conseil municipal: Le conseil municipal se réunira lundi prochain, 3 août.

L'ordre du jour de cette séance figure la question relative à l'agrandissement du cimetière de la Guillotière.

Aujourd'hui, à une heure et demie, aura lieu, au Théâtre des Célestins, la distribution des prix aux élèves du Conservatoire de Lyon.

Nominations: L'Officiel d'aujourd'hui publie un mouvement concernant les suppléants de juge de paix.

Nous en extrayons les noms suivants qui intéressent notre région:

M. Perrot, suppléant à Villers-Farlay (Jura), est nommé suppléant du juge de paix du premier canton de Lyon.

M. Chervet est nommé suppléant du juge de paix à Beaujeu (Rhône).

Aujourd'hui sera mis aux enchères, à l'Hôtel des Ventes de la rue Confort, le mobilier d'une demi-mondaine qui eut à Lyon son heure de célébrité.

M. N... après plusieurs années de vie à grandes guides, a dû s'incliner devant la saignée judiciaire.

On se rappelle encore l'histoire de la fameuse baignoire d'argent qui égayait pendant quelques instants les tristes débats de l'affaire Palmirani.

M. N... était heureuse propriétaire de cette baignoire qui n'existait jamais qu'à l'état de légende. Mais si la baignoire n'existait pas, le mobilier de M. N... n'en était pas moins luxueux et les heureux privilégiés seuls ont pu en visiter, rue Confort, les épaves.

Hélas! Tout a une fin, et le marteau du commissaire pressur a dissipé aux quatre vents de la brocante ce mobilier magnifique d'une femme qui devrait par an plus qu'il n'eût fallu pour doter cent honnêtes filles.

M. Jules Gros, président de la République de Couani, dont l'Echo de Lyon annonçait hier la mort dans son service téléphonique, était presque un de nos compatriotes. Il était, en effet, né à Montluçon en 1829.

Il passa une grande partie de sa jeunesse à voyager, et publia plusieurs récits de ces voyages, ce qui lui avait valu d'être nommé membre de la Société de géographie et secrétaire de la Société de géographie commerciale de Paris.

En 1877, on apprit tout à coup, non sans quelque stupéur, que Jules Gros venait d'être acclamé par les indigènes de la région de Couani, au Sud de la Guyane, président de la « République de la Guyane indépendante ».

Prenant aussitôt son rôle au sérieux, Jules Gros avait immédiatement formé un cabinet, créé une décoration spéciale, l'Étoile de Couani.

Fidèle aux amitiés qu'il avait dans notre ville, il s'empressa d'en décorer Jean Sarrazin, Malheureusement pour le nouveau président et pour le nouveau décoré, la France et le Brésil refusèrent de reconnaître la « République de la Guyane indépendante ». Des dévotions s'élevèrent entre Jules Gros et M. Guignes, qu'il avait institué président du conseil des ministres à Couani, et le ministre déclara son président déchu du pouvoir.

Jules Gros ne se tint pas pour battu et en

1888 il partit pour Couani, mais le brave homme fut, assure-t-on, victime d'une mystification. Arrivé à Georgetown, sur l'embarcadere sur un navire qui devait, lui avait-on dit, le conduire en Guyane, mais qui, en réalité, le ramena à Londres.

Ecole de Saint-Cyr: Les candidats à l'école spéciale militaire, inscrits dans les départements, reconnus admissibles aux épreuves orales du premier degré et qui ont demandé à subir ces épreuves à Paris, sont prévus qu'ils devront être rendus, le samedi 8 août prochain, à sept heures moins un quart du matin, au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, pour répondre à l'appel de leurs noms.

Centenaire de Charbonnières: Demain dimanche 2 août va se dérouler dans les chemins de Charbonnières, la cavalcade de bienfaisance en l'honneur du centenaire de la fondation de cette commune.

On a réalisé de goût et d'élegance pour confectionner les chars qui seront fort nombreux.

Les costumes, d'une fraîcheur irréprochable, feront l'admiration des spectateurs.

Le succès répondra certainement à l'attente des organisateurs qui ont établi une cavalcade de premier ordre que le tout Lyon voudra voir.

COURSES DE VIENNE

Bu 2 Août 1891

A en juger par les engagements dont nous publions la liste, les courses de Vienne obtiendront certainement un succès au moins aussi brillant que celui des années précédentes.

La course la plus importante (steep-chase 4e série) a réuni dix chevaux, c'est un résultat sur lequel il est inutile d'insister et qui assurera, à lui seul, un succès splendide.

Epreuves de Pouliches (Trot moult): 500 fr. — Bichette, à M. Payer. — Fine, à M. Vignon. — Julie, à M. Roux. — Orlon, à M. Rat. — Agathe, à M. Crepeux.

Course plate (Gentlemen). — 1,000 fr. et objet d'art. — Eden, à M. Perrot-Allard. — Téméraire, à M. Binet. — Damocles, à M. L. de Romanet. — Chaillet, à M. Bouhaicourt. — Straniera, à M. Aupeche.

Course au trot attele. — 600 fr. — Heuland, à M. Demay. — Anisette, à M. Lafont. — Mathilde, à M. Perrier.

Course de haies (Gentlemen). — 1,500 fr. — Chanteur, à M. Perrot-Allard. — Givatta, à M. Perrot-Allard. — Damocles, à M. de Romanet. — Straniera, à M. Aupeche.

Steep-Chase (4e série). — 2,600 fr. — Fochotard, à M. Ed. Archeloc. — Solitude II, à M. T. Dugas. — Chanteur, à M. Perrot-Allard. — Tercis, à M. Perrot-Allard. — Joliette, à M. le baron de Larouillière. — The Mashier, à M. le baron de Larouillière. — Victoria, à M.

pondu qu'ils n'entendaient pas donner une telle gravité à cette affaire et qu'ils se trouvaient obligés d'en référer à leur client.

A MM. B. Casati et J. Moittié.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Hier, à neuf heures du matin, a eu lieu, dans la grande cour du lycée Ampère, la distribution des prix aux élèves des classes supérieures du grand lycée.

M. Rivaud, préfet du Rhône, président, ayant présidé le MM. Lasserre, son chef de cabinet; Bonnet, directeur général; Pain, de Blanchard et Martin, conseillers de préfecture; Nolot, conseiller général; Bessières et Augagneur, conseillers municipaux; le général de Pierrebouurg; Chenevix, procureur de la République; Jacomet et Talon, conseillers à la cour; Charles, directeur de l'Académie; Poirier, inspecteur d'Académie; Bertagne, proviseur du lycée; Marchal, censeur des études; Callemier, doyen de la Faculté de droit; Barbier et André, professeurs à la Faculté des sciences; Bertrand, professeur à la Faculté des lettres; Gayet, Lépine et Didot, professeurs à la Faculté de médecine, etc.

Après l'exécution de la *Marseillaise*, par l'excellente musique du 121<sup>e</sup> régiment d'infanterie, M. Viret, professeur de troisième, a prononcé le discours d'usage.

M. Rivaud prononce le discours suivant :

Discours de M. Rivaud

Il est des traditions auxquelles il faut se conformer. L'honneur de présider aujourd'hui cette solennité, honneur réservé au préfet nouvellement installé, je le dois à un de ses respectables aïeux; j'espère que vous ne m'en voudrez pas, car ces conseils très brèves, soyez-en sûrs, et j'aurai mérité votre approbation d'autant plus chaleureuse, en terminant mon discours, que la fin s'en sera moins fait attendre.

Nous sommes tous jeunes amis, pour nous réjouir de vos succès, et je m'en voudrais d'apporter à cette fête de famille l'écho des passions qui agitent la vie des peuples et dont vous ont préservé jusqu'à présent, et l'abri de ces murs, et le privilège de votre âge et de votre esprit, et de vos mœurs. Je ne puis cependant vous parler de devoirs que vous ayez à remplir à votre sortie du lycée, sans enlever au moins quelques-unes des questions de notre temps.

L'Université, école de libéralisme, école de morale civique et de sagesse sociale, mettra sur vos esprits et sur vos caractères son ineffaçable empreinte; vous sortirez de ses mains tout remplis d'idées de vérité et de justice tout imprégnés de ces doctrines, qui, par le souvenir illustre appellent les « traditions de la patrie vivante »; elle veillera, nous le savons, avec un soin jaloux, sur le travail intellectuel et moral de notre pays, qui s'accroît par les cours qu'elle produit et les esprits qu'elle élève et qui, par leur action, se développent et se perfectionnent, mais elle ne pénètre en même temps des réalités de la vie moderne et ne s'effraie pas des innovations que réclame le progrès des choses; elle sait au contraire se modifier elle-même, et elle prépare les générations qu'il faut à la France nouvelle.

Le caractère de ses études la destine à être une école de liberté. Ce n'est pas dans le commerce des chefs-d'œuvre, ni dans la société du génie qu'on apprend la mesure et le respect; c'est un autre vent qui souffle sur ces lettres; aucune institution n'est plus pénétrée qu'elle de la vie intime de la France, et elle a toujours été étroitement mêlée au grand mouvement qui anime vers l'avenir les forces sociales, toutes les juridictions du pays.

Par la culture classique, l'Université forme les âmes, élève les courages, prépare les citoyens, la patriote; c'est la synthèse de son œuvre; c'est cette éducation grecque romaine qui a formé ce grand type, le génie français, qui lui a donné la force, la mesure, la clarté, tout ce qui rend populaire et attrayant parmi les hommes. Mais on vous initiât aux langues anciennes, à la forte éducation grecque romaine, à la formation de ce grand type, le génie français, qui lui a donné la force, la mesure, la clarté, tout ce qui rend populaire et attrayant parmi les hommes.

CONSEIL DE GUERRE DE LYON

Séance du 30 juillet

Le nommé Thomas, résident de la 100<sup>e</sup> territoriale, a été condamné, pour désertion à l'intérieur et détournements d'effets, à trois ans de prison.

Le nommé Thomas, résident de la 100<sup>e</sup> territoriale, a été condamné, pour désertion à l'intérieur et détournements d'effets, à trois ans de prison.

L'Assassinat de la place du Change

Nous avons pu de nous à ajouter sur cette affaire, qui continue à passionner énormément l'opinion publique dans le quartier Saint-Jean, où le malheureux Parisot jouissait de la considération générale.

gilaus du renom de votre vieux Lycoé et de ses études classiques et austères.

Il y a quelques jours, un orateur faisait en ma présence, dans le langage le plus élevé, l'éloge des grands artistes qui ont illustré votre ville; mais Lyon n'a pas produit seulement des maîtres de l'art; Philosophes et soldats, poètes et littérateurs, inventeurs et savants, elle a fourni à la gloire nationale un lumineux contingent; combien sortiront de vos rangs, qui auront leur page dans le livre d'or de la cité natale?

Éditez-vous, enfin, d'appartenir à cette mère de nobles initiatives, à cette grande République qui a des sympathies pour toutes les bonnes causes, des dévouements pour toutes les idées généreuses et que ses plus fiers rivaux ne peuvent que mépriser quand ils veulent être justes, imiter quand ils veulent être grands.

Soyez les citoyens libres, agissants, responsables de la France de demain qui doit ajouter de nouveaux rayons à la couronne de la France d'hier et d'aujourd'hui et mettez-vous au plus profond du cœur la joie de servir un si grand pays.

M. Bertagne a lu ensuite les résultats obtenus par le lycée Ampère, dans les concours généraux entre les lycées et collèges des départements.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Hier, à 5 heures du soir, un ouvrier de M. Garcin, propriétaire d'une usine, avenue de Saxe, a été victime d'un douloureux accident.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

En passant près d'une machine en marche, ce malheureux, nommé Jean Chaton, âgé de 21 ans, a été saisi par une courroie de transmission, jeté contre l'appareil et grièvement blessé au genou droit.

à l'arrestation d'une femme Doman, âgée de 64 ans, demeurant rue Notre-Dame, 80. Cette femme est inculpée d'un détournement important commis au préjudice d'un habitant de Lons-le-Saunier.

On a retrouvé sur elle, au moment de son arrestation, une somme de 400 francs, reliquat de l'argent volé.

Enterrement civil. — Les familles Soudan, Mani (du canton de Berne), Demilly et Demilly ont le douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M<sup>me</sup> Soudan, née Jeanne Mani, âgée de 51 ans, et prient de vouloir bien assister à ses funérailles, qui auront lieu le dimanche 2 août, à 1 heure 3/4 du soir.

Le convoi partira du domicile mortuaire, rue Béchoulin, 16, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

Théâtre des Célestins. — C'était hier vendredi l'ouverture de la location pour la représentation que donnera lundi prochain M<sup>lle</sup> Reichenberg; inutile de dire que la première heure et il y avait foule et un très grand nombre de places ont été retenues. Il ne reste plus à louer que quelques fauteuils, très peu de premières et trois places de parquet. Avis aux retardataires.

Concerts-Bellecour. — L'administration des Concerts-Bellecour nous prie d'informer nos lecteurs que le grand festival Massenet-Maillart, annoncé pour hier, n'a pu avoir lieu à cause de la pluie et a été renvoyé à ce soir samedi, toujours au grand concert-hall, suivi d'un tombola.

Casino-Kursaal de Charbonnières. — Ce soir samedi, à 8 heures 1/2, Le Châlet, opération en un acte d'Adolphe Adam.

Nouvelles Alliance lyonnaises. — La Nouvelle Alliance lyonnaise, l'excellente fanfare du V<sup>e</sup> arrondissement, dirigée par M. Bonnet, donnera demain dimanche, à 2 heures de l'après-midi, au restaurant Gagnaire, cours Vitton, 79, un grand concert-hall, suivi d'un tombola.

Muséum français (direction E. Bonnet) d'anatomie naturelle et comparée, cours du Midi, près la station des tramways, clôturant son exposition dimanche 2 août dans notre ville pour se rendre à Saint-Etienne, pour l'exposition, où il est appelé, sous charge de présenter nos lecteurs en outre de sa collection de chefs-d'œuvre traitant essentiellement de l'être humain, il offre encore, et gratuitement, l'exhibition du vampire vivant.

E. CADART, M<sup>e</sup> dentiste, prévient sa clientèle que son cabinet est transféré quai de la Charité, 1, angle de la rue de la Barre, n<sup>o</sup> 1er.

Dernière Heure

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Les pompiers Pérard et Reignier, de la 6<sup>e</sup> compagnie, s'en sont rendus maîtres au bout de quelques instants de travail.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Le feu. — A midi, un commencement d'incendie s'est déclaré à la boulangerie Peysieux, rue Garibaldi, 42.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 1<sup>er</sup> août, 2 h. matin.

LES DÉCORATIONS RUSSES

L'amiral Gervais a reçu aujourd'hui le grand cordon de l'ordre de Sainte-Anne; 32 autres décorations sont également octroyées à des officiers de l'escadre française.

LA FIN D'UN PROCÈS

William O'Brien n'ayant pas pu payer les dommages-intérêts et les frais auxquels il a été condamné à la suite du procès en diffamation intenté par lui contre le marquis de Salisbury, vient d'être déclaré en faillite, à la requête de son adversaire.

LES AVORTEMENTS D'AVIGNON

L'affaire des avortements d'Avignon prend tous les jours des proportions plus grandes et on ne peut plus prévoir où elle s'arrêtera. On désigne comme étant compromis divers personnages d'Avignon.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité central de la jeunesse socialiste révolutionnaire de Lyon et de la banlieue. — Le comité des socialistes se réunira à Lyon le 2 août, à 9 heures du soir, au siège de la société, 145, cours Lafayette.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Société philanthropique de la Loire. — Réunion samedi 1<sup>er</sup> août, à 9 heures du soir, au siège de la société, 145, cours Lafayette.

ANCIENTS MOBILES DU RHÔNE. — Dimanche 2 août cotisations et adhésions, de 10 heures à midi, café Bation, place de l'Hôpital; café Varchon, place de la Pyramide; café Chevalier, 159, boulevard de la Croix-Rouge.

Société philanthropique savoisienne de Lyon. — Liste des numéros gagnants de la tombola.

Tableau des numéros gagnants de la tombola.

Tableau des numéros gagnants de la tombola.

Tableau des numéros gagnants de la tombola.

Tableau des numéros gagnants de la tombola.

Tableau des numéros gagnants de la tombola.

Tissage mécanique (façonné et uni).

La commission des tarifs est convoquée pour aujourd'hui samedi, 1<sup>er</sup> août, à sept heures et demie du soir. — Urgence.

GYMNASTIQUE ET TIR

L'Éclair de Lyon. — Dimanche, 2 août, de huit heures à dix heures, dans les jardins de la brasserie Dupoulet, 38, quai de Vaise, grand bal offert aux membres honoraires, pour fêter les succès obtenus par la société au concours international de Genève.

LA FRANÇAISE DE LYON. — Dimanche 2 août, concours de course au Parc. Réunion au gymnase, à sept heures du matin. Départ à sept heures et quart.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Concerts-Bellecour. — Ce soir vendredi, 31 juillet, à 8 heures 1/2, grand festival Massenet-Maillart.

PROGRAMME. — Première partie. — Symphonie pittoresque (Massenet). — Lara, grande fantaisie (Maillart). — Hérodiade, grande suite (Massenet). — Les Dragons de Villars, duo du 2<sup>e</sup> acte par M<sup>lle</sup> Lespinaise et M. Bonnard (Maillart).

Orchestre de la ville (60 exécutants), sous la direction de A. Luigini.

THÉÂTRE DE CHARBONNIÈRES. — Opéras comiques et Opérettes. — Représentations les lundi, mardi, mercredi et samedi; le jeudi, grand bal.

Concerts symphoniques. — Café Daumalle, place des Célestins; Tous les soirs, 8 heures, spécial varié.

Concerts de l'Horloge. — Cours Lafayette, angle de la rue Tête-d'Or. — Tous les soirs, à huit heures; Concert, Opérettes, Vaudevilles, Monologues.

MUSEUM. — Tous les jours, de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

ÉMISSION PUBLIQUE

2,000 Actions de 500 Francs

LA CORSE

SOCIÉTÉ ANONYME DE NAVIGATION AU CAPITAL DE UN MILLION

Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Trévoix, notaire à Lyon

SIÈGE SOCIAL: LYON, 15, Cours Lafayette, 15

SIÈGE ADMINISTRATIF: Boulevard de la Major, 39, Marseille

ETAT-CIVIL DE LYON

Inhumations: Premier arrondissement. — Jean Caty, entrepreneur, 38 ans, rue Sergent-Blandin, 17, f. 9 h. — Jeanne Beauchamp, 13 ans, rue Tolozan, 12, f. 6 h.

BOURSE DE LYON

Table of stock market data for Lyon, including 'FONDS D'ÉTAT' and 'OBLIGATIONS' with columns for various securities and their values.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including 'DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE' and 'TELEGRAPHIE PRIVÉE' with columns for various securities and their values.

APRÈS BOURSE

Table of stock market data for Paris, including 'COURS DES VALEURS EN BANQUE' and 'MARCHÉ DE LA VILLETTE' with columns for various securities and their values.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Table of livestock market data for Lyon, including 'CONDITION DES SOIES DE LYON' and 'BALLOTS PÊCHÉS' with columns for various types of livestock and their prices.

Advertisement for 'PILULES SUISSES' (Swiss Pills) and 'VERMOREL' (Vermorel) pressors, including contact information and a small illustration of a pressor.

Real estate advertisement for 'A VENDRE PROPRIÉTÉ' (Property for Sale) in the 'Banlieue de Lyon, plaine', featuring details about the property and contact information for M. Papillon.

Large advertisement for 'Nouveau Journal Financier' (New Financial Journal), highlighting its content, subscription rates, and contact information at 'RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 38'.

Advertisement for 'ACCOCHEUSE' (Midwife) and 'PAPIERS PEINTS' (Painted Papers), including contact information for M. YVERNAT and E. MEYSONNIER.

Advertisement for 'ORDRES DE BOURSE' (Stock Orders) and 'PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT' (Elephant Pharmacy), including contact information for J. BLONDEL & L. GARNIER.

Large advertisement for 'CONCERTS BELLECOUR' (Bellecour Concerts) and 'GRAND CONCERT' (Grand Concert), featuring the program for the 'MARDI & LE VENDREDI' (Tuesday & Friday) and listing the solistes.

Advertisement for 'LOTÉRIE ARTISTIQUE' (Artistic Lottery) and 'TIRAGE PROCHAIN' (Next Drawing), including contact information for Jules Garnier.

Advertisement for 'M. JOURDAN' (M. Jourdan) and 'AGGOUCHUSE' (Midwife), including contact information for M. Jourdan.

Advertisement for 'SEUL LE QUINA ABRIC' (Only Quina Abric) and 'COURS D'HYGIÈNE' (Hygiene Course), including contact information for the pharmacy.

Advertisement for 'ON TROUVE' (One Finds) and 'AGENCE FOURNIER' (Fournier Agency), including contact information for Victor Fournier.

Advertisement for 'LA MAISON DU BARBIER' (The Barber's House) by Ludovic Johanne, including a short story or poem.

Main body of text for the 'GRANDE FÊTE ARTISTIQUE' (Great Artistic Festival), including the program, solistes, and other details.

Continuation of the 'GRANDE FÊTE ARTISTIQUE' text, including details about the event and the agency.